Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a refusé à ‘Uthmân ibn Maẓ’ûn de rester célibataire. S’il lui avait autorisé, nous nous serions castrés.

Sa’d ibn Abî Waqqâṣ (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a refusé à ‘Uthmân ibn Maẓ’ûn de rester célibataire. S’il lui avait autorisé, nous nous serions castrés. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Sa’d ibn Abî Waqqâṣ (qu’Allah l’agrée) relate que ‘Uthmân ibn Maẓ’ûn aimait tellement se consacrer à l’adoration qu’il voulait s’y consacrer entièrement et délaisser les jouissances terrestres. Il demanda alors au Prophète (sur lui la paix et le salut) la permission de délaisser le mariage afin de se consacrer à l’adoration d’Allah, mais il le lui refusa. Ceci car le fait de délaisser les jouissances terrestres pour se consacrer [exclusivement] au culte d’Allah relève de l’exagération religieuse et du monachisme réprouvable. La vraie religion consiste simplement à pratiquer le culte qui revient à Allah, tout en accordant à sa personne sa part de bonnes choses. Et si le Prophète (sur lui la paix et le salut) l’avait autorisé à ‘Uthmân, alors beaucoup d’adorateurs zélés l’auraient suivi.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6044